



COSIP animation : une réforme insuffisante

En réformant le COSIP, le CNC a voulu redynamiser la filière de l'animation TV, une ambition louable qui, en matière de valorisation de l'écriture, reste insatisfaisante.

Il y avait tout lieu de se réjouir des déclarations de Frédérique Bredin, selon laquelle la réforme du COSIP devait « *renforcer l'ensemble de la filière en employant davantage les talents présents sur le territoire* ». Pourtant, si des mesures exceptionnelles et attendues sont venues appuyer les entreprises de production, notamment afin d'encourager le rapatriement des métiers techniques sur le territoire hexagonal, l'écriture française des séries n'est finalement, elle, que très superficiellement soutenue.

La Guilde regrette que le développement et l'écriture, déjà parents pauvres du budget des séries (moins de 3% du devis total), n'aient pas eu les faveurs d'une évolution plus ambitieuse.

À titre d'exemple, la refonte des critères de bonification des aides autorise simultanément les producteurs à confier l'écriture des séries à des auteurs non francophones. Un assouplissement des règles préoccupant, dans la droite ligne de la récente réforme du crédit d'impôt. La Guilde rappelle que le critère de la langue française doit rester au cœur des politiques de soutien à la création et que la créativité de nos scénaristes a largement contribué, ces quinze dernières années, à l'incroyable succès du 3^{ème} exportateur mondial.

Pour ces raisons, elle demande au CNC de procéder à une évaluation suivie et chiffrée de l'évolution des pratiques. Elle fera elle-même preuve de vigilance et fera remonter toute information témoignant d'un usage croissant, par les producteurs, de la langue anglaise.

La Guilde en appelle également à un sursaut collectif pour que vive une création consciente et fière de son identité culturelle francophone, d'ailleurs reconnue et appréciée en tant que telle sur la scène internationale. Si la création d'expression originale française devait s'effacer face à la langue anglaise, nous prendrions le risque de fragiliser durablement l'idéal de diversité culturelle porté par la France. La mission du CNC s'en trouverait décrédibilisée, de même que les engagements successifs pris par le gouvernement auprès des autorités européennes et auprès des auteurs.

La Guilde française des scénaristes
Délégué Général ; Guilhem Cottet

Contact Relations Presse de la Guilde française des scénaristes
Kandimari - Marie Barraco 06 63 58 88 90 - marie@kandimari.com